Janvier
2018

BULLETIN MUNICIPAL
LE GRAND VILLAGE-PLAGE

Grain de sel

Heureuse année 2018

Plan de Prévention des Risques : nouvelle carte

le Grand Village
ÎLE D'OLÉRON
Plage

BILAN MUNICIPAL À MI-MANDAT

azureva
Vacances en terre de partage

Le logement :
• 129 appartements - 25 emplacements de camping.
La restauration :
• salle de restaurant climatisée
• salle d'animation climatisée (210 places)
• 1 piscine couverte et chauffée
• en journée : jeux aquatiques, excursions… en soirée : spectacles, soirée dansante, jeux…
• à proximité du village : sports nautiques, équitation…
AZUREVA Ile d'Oléron, c'est aussi :
• les repas en famille (mariages, anniversaires…),
• les séminaires, congrès, assemblées générales,
• les classes transplantées, les séjours groupes.

Loisirs de France villages de vacances

Si vous souhaitez organiser une manifestation : AZUREVA Ile d'Oléron
Route de la Giraudière - LE GRAND-VILLAGE-PLAGE
Tél. 05 46 47 53 02 Fax 05 46 47 43 62
oleron@azureva-vacances.com - azureva-vacances.com

U express
Le Grand Village Plage
Centre Commercial
05 46 47 50 11

Horaires d'été
Du lundi au jeudi : 8h30 - 20h00
Vendredi et samedi : 8h30 à 20h30
Dimanche : 8h30 - 20h00

U location
U BILLETTERIE SPECTACLES
LOUEZ UTILE ET PRATIQUE
La location de véhicules utilitaires et loisirs près de chez vous

SOMMAIRE

- Page 3 : Éditorial
- Page 4 : Commune touristique
- Page 5 : Plan de prévention des risques naturels
- Page 6 : Bilan mi-mandat
- Page 7 : Loi littoral
- Page 8 : Travaux
- Page 10 : École
- Page 11 : Bibliothèque municipale
  Office de tourisme
- Page 12 : La lucarne du garde champêtre
  Sécurité routière
- Page 13 : Cérémonie Patriotique
  Prime isolation
- Page 14 : Régie Oléron Déchets
- Page 15 : Vie associative
- Page 18 : Jazz festival
- Page 19 : Animations
- Page 20 : Informations pratiques

BANQUET DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des Aînés aura lieu à la salle polyvalente le samedi 20 janvier 2018 à 12 heures

L'éditorial du Maire

Sur le fleuve du temps, l'homme, pour se rassurer ou s'angoisser, a fixé des haltes calendaires qui invitent à dresser des bilans et ouvrir des perspectives. Cette période de l'année est l'occasion d'évoquer les changements qui ont été opérés au cours des 12 derniers mois et d'évoquer l'avenir.

En 2017, les deux principales évolutions qui ont concerné la commune ont été paysagères avec le début du chantier de construction du bâtiment muséal sur le site de la Maison Paysanne et l'achèvement des logements à loyers modérés, qui s'est accompagné de la réalisation d'une nouvelle voie routière, l'allée des Embruns, sur le quartier de l'Épinette. L'aménagement de ces deux secteurs se poursuivra en 2018.

Autres opérations d'importance dans les prochains mois, la réhabilitation de l'accès à la plage de la Giraudière et la réfection du parvis du port des Salines pour une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

D'autres chantiers ont été réalisés, de nouveaux sont prévus. Vous les découvrirez dans les pages qui suivent, plus particulièrement dans celles consacrées à notre bilan de mi-mandat.

Une nouvelle évolution se profile; elle concerne l'école. Parmi les décisions annoncées par le gouvernement, il en est une qui ne saurait laisser personne indifférent : la possibilité offerte désormais à chaque commune de décider elle-même du rythme scolaire dans son école. Cette décision sera prise en début d'année après concertation avec l'ensemble des acteurs du monde éducatif.

Si l'été a été maussade, notamment en juillet, les animations proposées par la commune et les associations ont répondu aux attentes des vacanciers et des résidents. Un grand merci à tous les bénévoles, ô combien importants, qui contribuent par leur action et leur dévouement au dynamisme de notre village.

Information toute récente, le report sine die du vote par les conseillers départementaux du droit départemental de passage. Espérons que la sagesse et le sens de la démocratie finissent par atteindre certains petits potentats qui du haut de leurs baronnies continentales ne peuvent s'empêcher de considérer les Oléronais autrement que dans une vassalité de mépris. Le devenir de notre île, ses beautés, ses équilibres fragiles méritent beaucoup mieux.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous adresse, en mon nom et au nom de tous mes collègues élus municipaux, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de prospérité. Bonne année à vous.

Patrice ROBILLARD

NOUVELLE ADJOINTE AU MAIRE

Lors du conseil municipal du 17 août 2017, Emilie AUSSANT a été élue quatrième adjointe au Maire en remplacement de Catherine BAZIN qui a démissionné de ses fonctions d'adjointe et de conseillère municipale.

Elle aura en charge l'animation culturelle et les relations avec les associations.

Comme prévu par le code électoral, Emilie AUSSANT rejoint le conseil communautaire et Alain MARIONNEAU intègre le conseil municipal.

LES LUTINS DU PÈRE NOËL

Noël dernier, le Père Noël était présent à Grand Village avec ses rennes et son traîneau mais sans ses lutins, raison pour laquelle il avait eu un peu de mal à trouver les enfants sages de la commune. Ce Noël, il est venu avec sa troupe de lutins et leur atelier où ils confectionnent les jouets. Les rennes sont nourris et soignés, le courrier trié et les enfants qui ont connu quelques turbulences de conduite repérés !
Si vous avez pu admirer leur travail, c'est grâce à notre sympathique équipe de bénévoles : Martine et Patrick BELLOTTI-LEMONIER, Josette et James PINAUD, Didier MASSE, Claude CHAMPSAUR, Antoine CHAUVIN et Jean-Pierre BARRERE ; ils n'ont pas hésité à prendre scie, marteau, pinceau pour leur donner vie.
Nous les remercions vivement pour l'énergie dépensée, le temps passé à élaborer ce décor qui contribue à marquer joyeusement les fêtes de fin d'année.
Encore merci pour leur implication dans la vie de la commune et rendez-vous au prochain Noël pour de nouvelles surprises !
Peut-être ?

DÉPART DU GARDE CHAMPÊTRE

Après cinq années de bons et loyaux services, Mathieu MOROT-RAQUIN, notre garde champêtre, a décidé d'aller « poser son sac » dans une autre région. Nous le remercions et lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions et sa nouvelle vie.

Si, depuis fin septembre, vous ne voyez plus la silhouette familière de Didier Bourbillère le long de nos trottoirs avec son balai, sa pelle et sa binette, c'est que notre agent technique affecté à la propreté de la commune a fait valoir ses droits à la retraite. Jean-Marie Morvant, qui depuis plusieurs années assurait des missions de saisonnier au sein de l'équipe technique, a été recruté pour lui succéder, même si le travail est maintenant réparti différemment.
2017 marque également les 20 ans de Magali Poitou comme agent administratif au service des usagers. Ces deux évènements ont été fêtés lors d'un pot convivial qui a réuni le personnel communal et les élus.

LA COMMUNE VIENT D'OBTENIR LE LABEL « COMMUNE TOURISTIQUE »

Cette dénomination est délivrée par un arrêté préfectoral pris pour une durée de cinq ans. Pour cela, les communes candidates doivent respecter trois critères : détenir un office de tourisme classé ; organiser des animations touristiques et disposer d'une capacité d'hébergement destinée à une population non permanente. Environ 1200 communes françaises possèdent ce label. C'est une première étape vers un deuxième niveau, celui de « station classée de tourisme », gage d'excellence et porteur d'un certain nombre d'avantages pour la commune.

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS LE GRAND VILLAGE PLAGE

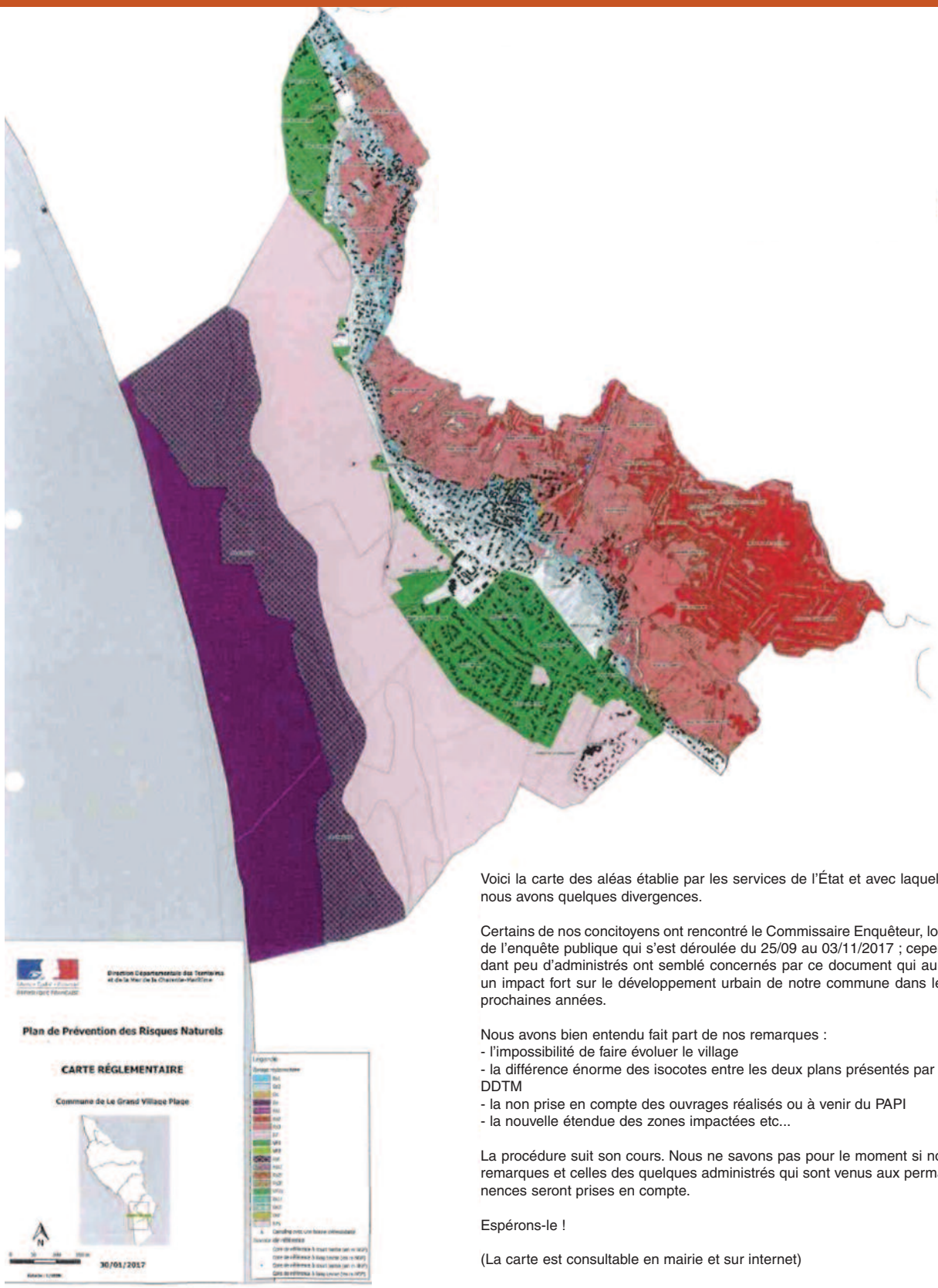

Voici la carte des aléas établie par les services de l'État et avec laquelle nous avons quelques divergences.

Certains de nos concitoyens ont rencontré le Commissaire Enquêteur, lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 25/09 au 03/11/2017 ; cependant peu d'administrés ont semblé concernés par ce document qui aura un impact fort sur le développement urbain de notre commune dans les prochaines années.

Nous avons bien entendu fait part de nos remarques :
- l'impossibilité de faire évoluer le village
- la différence énorme des isocotes entre les deux plans présentés par la DDTM
- la non prise en compte des ouvrages réalisés ou à venir du PAPI
- la nouvelle étendue des zones impactées etc...

La procédure suit son cours. Nous ne savons pas pour le moment si nos remarques et celles des quelques administrés qui sont venus aux permanences seront prises en compte.

Espérons-le !

(La carte est consultable en mairie et sur internet)

BILAN MI-MANDAT

Quatre années se sont écoulées, quatre années d'une baisse régulière de dotations de l'État. Dans ce contexte difficile, la majorité des engagements que nous avions pris en 2014 pour continuer de construire ensemble l'avenir de notre commune ont été tenus.
Ce numéro de Grain de Sel est l'occasion de dresser un inventaire, qui ne se veut pas exhaustif, de ce qui a été fait, ce qui ne l'a pas encore été et ce que nous avons réalisé en plus.

Concernant nos trois actions phares, deux sont concrétisées :
- la stabilité des impôts locaux : cette stabilité est liée à un autre engagement pris, la maîtrise de l'endettement et les économies de fonctionnement. Pour compenser les pertes de dotation, les dépenses générées par les nouvelles contraintes de gestion et les nouvelles normes imposées par l'État, sans céder à la facilité d'augmenter les impôts locaux, la seule solution était de réduire le budget de fonctionnement, ce qui s'est traduit par deux actions majeures : la maîtrise des dépenses énergétiques publiques (travaux d'isolation, chauffage plus performant des bâtiments communaux et amélioration de la performance de l'éclairage public) et l'optimisation des services, notamment avec l'accroissement de la polyvalence de l'équipe technique (formations), qui doit être remerciée pour sa disponibilité.
De nombreux travaux ont pu ainsi être réalisés en interne.
- la création de la mutuelle groupée. Nous avons été les premiers ; de nombreuses communes ont depuis fait le même choix. Rappelons que les cotisations attractives, les différentes formules proposées permettent d'offrir aux Grand-Villageois une meilleure protection sociale, une couverture santé de qualité à ceux qui pensent être contraints de renoncer à la cotisation d'une complémentaire santé, faute de moyens.

La troisième action phare, la résolution pérenne du problème des eaux pluviales, est en cours. Un schéma directeur a été élaboré et des travaux réguliers d'amélioration du réseau sont réalisés.

Trois projets étaient à finaliser. Les huit logements locatifs de la résidence des « Dunes de l'Épinette » sont achevés. Huit jeunes ménages se sont installés mi-novembre. Le bâtiment muséal de la Maison Paysanne est en cours de construction. L'inauguration aura lieu en septembre 2018. Quant au troisième projet, la suppression des lagunages de la station d'épuration, les études sont terminées. Le syndicat des eaux s'oriente vers un rejet en mer à partir

ACTIOM
05.64.10.00.48
(prix appel local)

de l'exutoire de La Côtinière.
Parmi les autres projets annoncés ont été réalisés l'enfouissement des réseaux du centre-bourg, la rénovation de la salle polyvalente et de la mairie, le désamiantage de la toiture de l'école, l'extension de l'aire de jeux pour les jeunes enfants. La réhabilitation du secteur de l'Épinette est en cours ; le parcours santé pour les seniors verra le jour au printemps.

N'étaient pas prévus mais ont été réalisés le parking du Marais à Schwartz, l'extension du dépôt municipal et, surtout, la mise en accessibilité de la mairie. Sont programmés au printemps le réaménagement de l'accès à la plage de la Giraudière, l'installation des toilettes à proximité du marché et de l'aire de l'Épinette. Sont à l'étude et devraient se concrétiser dans les années prochaines le plateau multisports pour les adolescents, les études préalables de la ZAC des Déserts, après l'officialisation du nouveau PPRN, la création d'une nouvelle aire de stationnement pour le Port des Salines, le sentier de découverte du petit patrimoine architectural.

LOI LITTORAL, PPRN ET RECOURS AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le durcissement par les services de l'État de l'application de la loi « Littoral » et du PPRN engendre un recours de plus en plus fréquent des requérants au tribunal administratif.

Il faut savoir que tous les dossiers d'urbanisme sont étudiés par le service dédié de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron après avoir été vus ou non (ce n'est pas une obligation) en commission d'urbanisme. **Chaque étude est payante.** Ce service ne fait qu'appliquer la loi et nous retourne chaque demande avec un avis motivé. A partir de là, nous signons l'accord ou le refus.

Bien sûr, lorsqu'il y a accord, tout va bien. Mais en cas de refus, cela devient parfois un peu plus difficile.

Qu'implique un recours devant le tribunal administratif ?

- Des frais d'avocat ; que l'on gagne ou que l'on perde, il sont à honorer.
- Une perte de temps non négligeable pour le règlement des permis.

Pour la commune, c'est PERDANT / PERDANT.

Nous refusons un permis de construire, le requérant nous assigne au tribunal administratif (TA); nous recourons à notre cabinet d'avocats, ce qui induit des frais d'honoraires.

Nous acceptons tous les permis de construire en ne tenant pas compte de la loi « Littoral » et c'est la préfecture qui nous assigne au TA pour non respect de son application, d'où frais d'avocat sans oublier d'éventuels autres frais de justice.

Les finances de la commune se réduisant du fait des décisions gouvernementales, nous invitons les futurs demandeurs à réfléchir aux conséquences pécuniaires pour la ville avant de faire appel au TA. Nous comprenons la colère de certains qui ont perdu la possibilité de vendre leurs terrains. Nous continuons à nous battre pour un assouplissement de cette loi qui nous semble trop rigide. Deux courriers au député de la circonscription afin qu'il entreprenne des démarches pour infléchir l'application de la loi « Littoral » sont toujours sans réponse à ce jour.

Je pense que nous ne pouvons pas être suspectés pour des raisons infondées de faire barrage aux nouveaux permis de construire qui sont déposés. Il est évident que l'intérêt de la commune passe par son développement afin qu'elle ne devienne pas une ville morte, qu'elle conserve son attrait économique, touristique et que son école puisse vivre.

S'agissant des terrains touchés par le PPRN, tout le monde peut comprendre qu'il est hors de question d'accepter des constructions nouvelles dans des zones qui mettraient gravement en danger les habitants en cas de submersion.

Je pense que cette petite mise au point indispensable ne heurtera personne, mais qu'elle éclairera et fera réfléchir les futurs pétitionnaires.

Le Maire adjoint délégué à l'urbanisme,
Luc Dauguet.

ELECTRO – FROID

Une nouvelle entreprise s'est installée dans la commune.
ELECTRO-FROID est située rue du Puits Neuf.
Elle œuvre dans les domaines suivants :
- Froid / cuisine professionnelle
- Climatisation / ventilation
- Plomberie / électricité
- Pompe à chaleur

Vous pouvez la contacter en téléphonant au 06 19 57 37 83.
Nous souhaitons bienvenue et bonne chance à Alexandre Perrin, créateur de cette jeune entreprise.

TRAVAUX

Cette année, ce sont encore entre 6 et 10 tontes, selon l'emplacement, qui ont été réalisées par notre équipe technique, les tailles et les élagages, travaux souvent peu visibles, se sont ajoutés à celles-ci pour occuper nos quatre employés de terrain. Après la réalisation en interne du rond-point du centre-ville, les massifs devant la mairie ont été replantés, les fleurs d'été ont laissé place à celles d'hiver. Partout ailleurs dans la commune ce sont des plantes vivaces et des graminées qui ont été mises en place. Moins de fleurs annuelles, mais des plantes sobres qui durent plusieurs années, et dont les massifs sont recouverts de paillage fabriqué par l'équipe technique à partir de nos bois d'élagage. Certaines des jeunes plantes mises en place sur les massifs bordant le Boulevard de la Plage n'ont pas résisté aux roues des automobilistes et des vélos, voire au piétinement. Nous replanterons, mais cette fois avec protection. Il est toujours désolant de voir que pour gagner quelques mètres ou quelques minutes, certains anéantissent des efforts d'embellissement coûteux en temps et en argent.

Vous avez pu constater que des touffes d'herbe ont fait leur apparition sur certains trottoirs. Elles sont dues à l'usure du revêtement et aux fissures créées, avec le temps, par le poids des voitures. L'utilisation de désherbants chimiques est aujourd'hui interdite aux communes. Après avoir recherché auprès des experts et des communes voisines les solutions les mieux adaptées, nous sommes arrivés à la conclusion que le désherbage des trottoirs est aujourd'hui plus long et moins durable qu'auparavant. Nous avons donc décidé : de laisser pousser l'herbe là où elle constitue un tapis uniforme et de la couper court ; d'arracher à la main les herbes hautes et de brûler les basses là où c'est possible ; enfin, de refaire certains revêtements (en espérant qu'ils seront respectés par les véhicules) pour que l'herbe ne pousse plus sur ces trottoirs-là. Néanmoins une autre solution est apparue, elle s'applique comme une obligation dans certaines communes : que chacun soit responsable, comme le dit la loi, de l'entretien de sa partie de trottoir. Certains le font déjà et en cela soulagent grandement la communauté avec un minimum de travail ; qu'ils en soient remerciés. Si tous ceux qui le peuvent passaient quelques heures par an à nettoyer leur portion de trottoir, la commune serait plus agréable, et nous pourrions consacrer du temps à des tâches plus difficiles. Nous renouvelons donc notre appel au développement de cette habitude citoyenne ; faites de votre portion de trottoir le prolongement de votre jardin !

Les pins, partie intégrante de notre paysage, posent problème à plusieurs endroits de la commune. Les racines déforment chaussées et trottoirs. Devons-nous garder tous les pins maritimes ? Tous les pins parasols ? Les remplacer par d'autres essences ? Se contenter de couper les racines gênantes ou replanter de jeunes pins dans des conditions différentes ? Après recensement, nous allons examiner les différentes possibilités et prendre les décisions nécessaires.

Cet hiver, les travaux de réaménagement de la mairie, menés en interne, se terminent. La salle polyvalente a été équipée de serrures électroniques pour une meilleure sécurité, tandis qu'à l'école les radiateurs ont été renouvelés pour répondre aux nou-

velles normes et permettre un pilotage économique. Dans le vieux bourg, le programme de réfection des chaussées va se poursuivre et certaines rues seront refaites. Enfin, après avoir attendu en vain certaines aides et subventions, l'aménagement du parcours famille et seniors a commencé. Les deux terrains de pétanque situés à l'entrée de la Mimoseraie seront opérationnels au printemps et le reste de l'aménagement avant l'été. Une partie des travaux sera confiée à une entreprise spécialisée, tandis qu'une autre partie sera effectuée par notre équipe technique.

CIMETIÈRE :

Des travaux vont être entrepris dans notre cimetière en 2018 : un portail de service sera ajouté dans l'angle sud-est qui sera réaménagé ; des emplacements et de nouvelles allées vont être créés sur la partie de terrain disponible et un jardin du souvenir va être aménagé devant le columbarium central.
L'entretien du cimetière, qui ne peut plus se faire au désherbant, demande beaucoup de temps ; c'est pourquoi, le choix a été fait de n'arracher que les herbes hautes tout en laissant les autres verdir le sol. Après un essai cet automne, les allées transversales seront engazonnées au printemps, avec un mélange spécial, peu exigeant et résistant à la sécheresse. Les deux allées principales, quant à elles, vont être stabilisées puis recouvertes de gravillons.

PORT DES SALINES :

Les travaux ont commencé. En lien avec la commune, la communauté de communes et le département ont entrepris de moderniser le parvis, rendant les barques accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le sentier de découverte a également été aménagé dans le même but. Désormais, après le remplacement des deux ponts de bois l'an dernier, c'est l'ensemble du site qui est accessible à tous.

ÉPINETTE :

L'accès aux logements locatifs se fera par l'allée des Embruns (récemment nommée en conseil municipal) dont les travaux ont commencé. Elle sera en sens unique vers le centre bourg et quelques places de parking public y seront créées. Un terrain de tennis, dont le grillage a été remplacé, et l'emplacement de notre traditionnelle piscine estivale seront préservés.

RÉHABILITATION DE LA MAISON PAYSANNE :

Les travaux de construction du futur musée ont commencé en juillet 2017 par le terrassement. Ils ont été suspendus en août pour ne pas perturber les animations estivales prévues sur le site

et ont repris début octobre avec un léger retard dû à différents problèmes liés au réseau d'assainissement, maintenant réglés. La traditionnelle pose de la première pierre a eu lieu le 16 septembre. L'inauguration du musée est prévue en septembre 2018 certainement à l'occasion des Journées du Patrimoine.
Concernant le recours déposé par la SPPIO devant le tribunal administratif, ce dernier a tranché en faveur du projet, rejetant donc les requêtes de l'association qui a été condamnée à verser 2000 € à la commune.

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS :

La commune, qui y participe à nouveau depuis 2016, a été récompensée cette année par un troisième prix. Les efforts de chacun pour embellir les façades et bordures devant leur maison contribuent à l'impression générale du jury qui parcourt la commune au mois de juin.

ECOLE

Pour cette année scolaire, l'effectif du R.P.I. reste stable : 44 élèves en maternelle et 70 en élémentaire. Les nouveaux logements, tant à Saint-Trojan qu'à Grand Village, devraient contribuer à augmenter l'effectif ou au moins à le stabiliser pour quelques années. Mme Virginie Leysenne, nouvelle directrice de l'école, a de nombreux projets auxquels la commune contribue par son financement. Les différents budgets de l'école sont restés les mêmes malgré la fermeture d'une classe il y a deux ans. Divers travaux de réparation ou d'aménagement ont été effectués, dont l'installation d'un évier dans une classe et quelques imprévus comme le changement du lave vaisselle de la cantine et de la machine à laver de l'école.
Les T.A.P. ont repris selon la même organisation que l'an passé puisqu'ils donnaient satisfaction.

La question des rythmes scolaires se pose à nouveau, puisqu'avant le 15 janvier les communes qui souhaitent modifier l'organisation de leur semaine scolaire doivent en faire la demande au recteur. Ce problème sera débattu au conseil d'école exceptionnel du 9 janvier après que l'APE ait demandé l'avis des parents. La municipalité, les enseignants et les parents d'élèves doivent aboutir à un consensus pour que la semaine scolaire soit modifiée. Les deux propositions en lice sont le maintien du statu quo ou le retour à la semaine de 4 jours telle qu'elle a existé auparavant.

Une belle rentrée pour l'école de Grand Village.
Pour leur première sortie de l'année, les enfants ont eu la chance d'être formidablement accueillis par tous les producteurs du marché des Salines pendant la semaine du goût. Ils ont pu comprendre le travail des abeilles et goûter du miel, mais aussi les différents pains, le pâté de lapin, les confitures, le fromage. Ils ont pu sentir les odeurs des épices, des aromates...ils ont découvert qu'il y avait des perles dans les huîtres... c'était parfait pour stimuler tous leurs sens... Un grand merci à eux !!!
Les enfants sont aussi allés visiter les vignes Vincent, où le propriétaire nous a accueillis chaleureusement également. Les enfants ont découpé le raisin et ont pu l'écraser eux-

mêmes avec leur pied ! Quelle bonheur !! Et pour clôturer cette matinée, nous avons eu droit à un goûter accompagné de jus de raisin, dont ils ont pu ramener un échantillon à la maison. Un grand merci également à Mr Vincent.

Brève sur le spectacle de Noël

Le vendredi 8 décembre au matin, tous les élèves du R.P.I ont pu assister au traditionnel spectacle de Noël donné dans notre salle des fêtes par la compagnie Les Larmes du soleil. Après un goûter offert par la mairie de Le Grand Village Plage, Bill le magnifique et son apprenti Le Kid sont apparus. Ils ont ravi par leur mise en scène dynamique les enfants et les adultes présents. Plusieurs enfants ont même participé aux tours de magie et ainsi, ils ont pu obtenir avec brio et après beaucoup de courage leur premier diplôme de magicien.
Cette matinée, offerte par les deux communes de Le Grand Village Plage et Saint Trojan les Bains, semblait avoir déjà pour les élèves un certain parfum de Noël avant l'heure !

BIBLIOTHÈQUE

Depuis bientôt 10 ans, nous avons eu le souci de faire de votre bibliothèque un point d'échange, de partage, de lien social, de culture et de détente.
À cet effet, de nombreuses animations et expositions sont proposées à destination des enfants, des adultes ou des familles.
C'est un vrai plaisir de constater qu'aujourd'hui nombreux sont celles et ceux qui décident d'investir ce lieu ponctuellement ou régulièrement, avec un clin d'œil à notre plus jeune nouvel adhérent âgé de.... 5 mois !
Chacun est un peu explorateur au sein d'une bibliothèque car, au-delà de la démocratisation du savoir, le livre est aussi une découverte permanente dans laquelle on plonge facilement.
Le Club Lecture a d'ailleurs récemment plongé dans l' œuvre de 2 auteurs, Philip Roth et Jean-Christophe Rufin. Philippe Roth, qui a reçu de nombreux prix pour l'ensemble de son œuvre, expose dans « Le complot contre l'Amérique », la vie d'une famille juive américaine en 1940 ; c'est un roman presque autobiographique qui apporte un nouveau regard sur cette période
Dans « Globalia », Jean-Christophe Rufin, récompensé deux fois par le Goncourt-propose un roman d'aventure et d'amour tout en s'interrogeant sur le sens de la démocratie poussée aux limites de ses dangers et de la mondialisation, les rencontres entre les civilisations et les malentendus, les espoirs et les violences qui en découlent. Ces deux romans apportent un regard sur la société dans un style à la fois lyrique et dynamique.
Parce que la connaissance est la fondation d'un individu et que l'échange est la fondation d'une société, j'espère qu'en 2018 vous serez encore plus nombreux à faire de la bibliothèque votre lieu d'exploration et de bien-être.
Très belle année à toutes et tous.

L'office de tourisme...ce n'est pas que pour les touristes...

Les bureaux d'accueil de l'office de tourisme de l'île d'Oleron et du bassin de Marennes sont présents dans chaque village. Nous proposons des services toute l'année à l'attention des visiteurs et de la population locale.

Nous tenons à votre disposition le calendrier des animations, les programmes de cinémas et le guide des manifestations. Un programme hebdomadaire est affiché et nous éditons un feuillet « spécial kids » dans lequel vous retrouverez les ateliers, chasses au trésor, découvertes nature...pour occuper vos enfants à chaque période de vacances scolaires.
Un service de billetterie vous permet de retirer vos places pour les concerts du territoire, les tickets de bus, les balades en bateaux, en hélicoptère, les sites de visites, ainsi que les activités sportives et ludiques...Ce panel de billetteries vous donne accès à des entrées prioritaires ou à des réductions spéciales réservées aux clients de l'office de tourisme.
Un espace boutique vous offre un vaste choix de produits locaux : sel, Pineau, vin, confiture, pâté, bière, galette...mais aussi des produits IO dont nous avons l'exclusivité: Mugs, stylos, polos, gourdes...pour faire des cadeaux ou se faire plaisir...
Et si vous recherchez une connexion internet, nous sommes là aussi ! Le wifi gratuit est disponible dans et autour des bureaux d'accueil pour vous connecter le jour et à l'heure que vous le désirez, indépendamment des horaires d'ouverture du bureau.
Enfin, nous sommes formés pour vous aider dans vos déplacements quotidiens : horaires de bus, covoiturage, transport à la demande...
Ainsi, vous pouvez constater que l'office de tourisme est un outil qui vous apporte des services au quotidien. Maintenant que vous nous connaissez un peu mieux, poussez la porte d'un bureau d'accueil et laissez-vous guider...

LA LUCARNE DU GARDE CHAMPÊTRE

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je rédige mon dernier article pour le « Grain de Sel ». Je vais donc faire un point sur ces cinq années à votre service.
Pour commencer, je vais faire taire certaines fausses informations concernant la verbalisation, les PV qui "pleuvent" à Grand Village. Hélas pour mes détracteurs, la verbalisation électronique permet de savoir le nombre exact de PV rédigés.
Et voici les chiffres :
En 2012 : 1759 PV dressés.
En 2017 : 783 PV dressés.
Soit, sur cinq ans, une baisse d'environ 1000 PV. Ces résultats ne sont pas dus à un relâchement mais tout simplement à la baisse des infractions. Je n'ai pas fait que mettre des PV !
Avec l'équipe municipale, nous avons remis à jour toute la signalisation (panneaux, marquage routier, etc. ..), amélioré le stationnement et réalisé beaucoup de prévention.
Les trottoirs, ma bête noire ! Cela pourrait être le titre d'un roman mais non. Je suis et resterai intransigeant avec les stationnements sur les trottoirs. Pourquoi ? En voilà la raison : il s'agit d'un très mauvais souvenir de pompier ; je suis intervenu pour une femme et sa fille renversées par une voiture, hélas trop tard, les deux victimes sont décédées. Elles marchaient sur la route car une voiture était stationnée sur le trottoir lorsqu'un automobiliste qui téléphonait en conduisant les a fauchées. Mettre des personnes dans des housses funéraires est toujours un événement traumatisant. Voilà pourquoi je préfère que l'on ne m'apprécie pas mais que les personnes soient en sécurité.
Concernant la délinquance, nous sommes la commune la mieux classée de l'île. En effet, les patrouilles de jour comme de nuit, la réponse rapide que j'apporte aux appels des administrés et de la gendarmerie pour des interventions 7/7 et H24 ont sérieusement amélioré la sécurité sur la commune. Le retour des administrés va dans ce sens.
Ceci étant dit, passons à la partie agréable. Ce fut un honneur et un plaisir de vous servir pendant ces cinq années que cela soit en tant que policier ou pompier. Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont soutenu et aidé tout au long de ces années. Je vous quitte pour de nouvelles aventures dans la Drôme. Je souhaite une bonne prise de fonction à mon remplaçant.
Pour finir, je vous souhaite à tous une belle année 2018 et une bonne continuation.

Le Garde Champêtre Principal
Mathieu Morot-Raquin

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Quelques chiffres

On enregistre le plus d'accidents
- entre 15h et 21h (tranche horaire la plus accidentogène)
- le mercredi (jour de la semaine le plus accidentogène)

Les accidents les plus graves
- se produisent le vendredi, le samedi et le dimanche
- entre 15h et 21h pour tous les jours de la semaine

Les victimes
- les usagers vulnérables représentent 35% des tués
- 60% des tués sont des usagers de VL
- 1/4 des tués sont des victimes indirectes/passives (passagers ou piétons)
- 1/3 des blessés hospitalisés sont des passagers ou piétons
- les tranches d'âge les plus touchées par la mortalité routière sont les 18-24 et les plus de 75 ans
- 42% des victimes se tuent dans un accident n'impliquant qu'un seul véhicule

80% des accidents mortels se produisent dans des conditions normales de circulation

Soyez vigilant !

PERMIS DE CONDUIRE ET CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Depuis la fermeture, le 2 novembre 2017, des guichets des préfectures dédiés aux procédures relatives aux certificats d'immatriculation et aux permis de conduire, les usagers doivent effectuer leurs démarches en utilisant les téléprocédures mises à leur disposition.
Déclaration de cession de véhicule, changement d'adresse d'un certificat d'immatriculation, demande de duplicata ou changement de titulaire d'un certificat d'immatriculation : les démarches se font en allant sur le site de l' ANTS (https ://ants.gouv.fr).
Pour les permis de conduire, même téléprocédure en allant sur le site de l'ANTS, que ce soit pour l'inscription au permis de conduire pour passer les examens ou demande de fabrication d'un nouveau permis.
Vive la dématérialisation !

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

C'est sous un ciel bas et pluvieux digne d'un mois de novembre que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie commémorant l'armistice du 11 novembre 1918.
En présence des fidèles Portes drapeaux, des Maires de Saint Trojan les Bains et du Château d'Oléron, des Sapeurs Pompiers, des différentes autorités civiles et militaires ainsi que de nombreux Grand Villageois, monsieur le Maire a prononcé un discours basé sur des faits s'étant produits en 1917 et a rendu hommage aux soldats de la commune tombés cette année-là. Après lecture du message de la Secrétaire d'État, des gerbes de fleurs ont été déposées au nom de la municipalité et des différentes associations présentes.

COMPRENDRE LA PRIME ISOLATION

Qu'est-ce que la Prime Isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'État qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

Pourquoi isoler ses combles ?

Les combles sont l'espace qui existe entre le toit d'une maison et la pièce la plus haute de celle-ci. Si la surface de cette pièce est transformable en espace habitable, on l'appellera combles aménageables, sinon cette surface portera le nom de combles perdus. De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit. C'est pourquoi isoler les combles perdus vous permet de réaliser des économies de 30% sur vos factures énergétiques et de gagner 5 degrés de température ambiante. Mieux, ces travaux sont rapides à effectuer, ils prennent 2h de temps en moyenne.

Afin d'être éligibles à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions :

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence
- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation
- Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants:

Nombre de personnes composants le ménage	Habitation en Province	Habitation en Ile de France
1	14 508€	19 358€
2	20 925€	29 066€
3	25 166€	34 808€
4	29 400€	40 758€
5	33 652€	46 630€
Par personne supplémentaire	4 241€	5 860€

La Prime Isolation : Cumulable avec d'autres subventions

Il existe encore pléthore d'aides comme la prime isolation permettant aux Français de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant leur confort. Ainsi certaines communes et départements ont mis en place des budgets spécifiques pour la rénovation énergétique, n'hésitez pas à vous tourner vers elles afin d'obtenir plus d'informations sur le coup de pouce économies d'énergie, la prime isolation ou encore le CITE. De même l'Anah ou Agence nationale de l'habitat, propose des aides pour le financement de travaux aussi bien pour une mauvaise isolation qu'une incompatibilité due à un handicap. Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager pour améliorer votre confort, certaines de ces aides sont cumulables et permettront la concrétisation de vos projets, mais avec une disponibilité limitée. En effet, le CITE devrait être arrêté, mais l'État français a décidé de le prolonger jusqu'au 31 décembre 2017 ; il serait dommage de ne pas en profiter, comme l'ont fait 30 000 Français avant vous.

INFORMATIONS DE LA RÉGIE OLÉRON DÉCHETS OLÉRON ZÉRO DÉCHETS

Opération Stop Pub

Le stop pub : un petit geste de réduction des déchets aux grands effets !

Si vous apposez un stop pub sur votre boîte aux lettres, vous éviterez environ 40kgs de déchets par an. Seule l'information des communes y sera déposée.

Les STOP PUB sont disponibles à la Communauté de communes à Saint Pierre d'Oléron et dans toutes les mairies de l'Île d'Oléron.

Pour plus d'informations, contacter le 05-46-47-21-84

Compostage collectif sur Oléron

Les points de compostage collectif se multiplient sur Oléron !

Depuis 10 ans, la Communauté de communes de l'île d'Oléron propose des composteurs individuels.

Aujourd'hui, près de 4000 foyers se sont lancés dans la valorisation de leurs biodéchets (déchets alimentaires compostables, épluchures, fruits trop mûrs, restes de repas, coquilles d'œufs, marc de café...).

Le programme « Oléron Zéro Déchet » renforce les actions de la Communauté de communes dans le développement du compostage de proximité envers les particuliers mais également en favorisant les équipements collectifs.

Le compostage collectif partagé, qu'est-ce que c'est ? C'est un composteur pour plusieurs usagers où l'on apporte ses biodéchets. C'est une démarche basée sur le volontariat.

Voici quelques établissements et lieux qui se sont lancés dans le compostage collectif partagé :

- 2 composteurs de quartier situés au Square François Mitterrand et au Petit Gibou sur la commune du Château d'Oléron
- 10 campings de l'île d'Oléron en 2016, 5 nouveaux campings en 2017
- Le foyer « jeunes travailleurs » CLLAJE à Dolus
- Le port de Plaisance de Saint Denis d'Oléron

Une autre forme de compostage existe : le compostage autonome en établissement qui concerne les gros producteurs de biodéchets (restaurants scolaires, maisons de retraite, restaurants, commerces alimentaires...)

Voici quelques établissements qui se sont lancés dans le compostage autonome :

- 4 établissements scolaires : Collèges de Saint Pierre et du Château, école maternelle de Grand-Village et école élémentaire de Dolus d'Oléron.
- 6 Restaurants / traiteurs / hébergeurs dont le Centre du Moulin de le Côte GPA16 au Château d'Oléron qui compose 100% de ces biodéchets.

À ce jour, ce sont donc 29 « structures » qui compostent la totalité ou une partie de leurs biodéchets que vous pouvez retrouver sur la carte en cliquant sur le lien suivant : https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1PHNFVyln2mmre9fBCbp-1RyTSRA&ll=45.9262621450843%2C-1.2835222500000327&z=11

Sans compter le gisement des biodéchets des 16 campings engagés, c'est plus de 70 tonnes de déchets qui sont ainsi détournés des ordures ménagères.

D'autres établissements se sont manifestés pour valoriser in situ leurs biodéchets. Le compostage continue de gagner du terrain !

Vous souhaitez mettre en place un composteur collectif/autonome dans votre quartier ou pour votre établissement ? Contacter le Pôle Sensibilisation et Réduction des Déchets au 05 46 47 21 84.

LES ÉCOLIERS DU BOUT DE L'ÎLE

Le 28 septembre dernier, l'assemblée générale a permis de renouveler le bureau et le conseil d'administration de l'association. Nous remercions les nouveaux parents qui nous ont rejoints ; en effet, l'APE compte de plus en plus de membres actifs, ce qui témoigne de l'intérêt des familles pour œuvrer en faveur des enfants.

Le bureau de cette année 2017/2018 : Présidente : Emilie Aussant

Trésorière : Valérie Aucher

Secrétaire : Sabrina Morin

Comme chaque année, l'association des parents d'élèves se mobilise afin de mener des actions qui permettent aux enseignants de disposer de moyens pour mettre des projets en place pour nos enfants.

J'en profite pour remercier les équipes enseignantes des deux écoles pour leurs beaux projets.

Cette année nous avons déjà organisé notre traditionnelle bourse aux jouets ; participants et visiteurs étaient au rendez-vous. Nous avons également réitéré notre soirée karaoké à la salle de Grand-Village ; elle a réuni plus de 120 personnes. Nous sommes très heureux de la réussite de nos manifestations, cela nous motive encore plus à mettre en place de nouveaux projets.

À venir : un super loto, un concours de belote, une soirée spectacle...

Il nous semble indispensable de rappeler qu'une association est un lieu d'échange, de partage d'idées dans le but d'apporter à nos enfants un avenir scolaire privilégié mais nous avons

aussi un rôle de lien social.

Nous tenons vivement à remercier les municipalités de Grand Village-Plage et de Saint-Trojan les Bains pour leur soutien lors de nos manifestations.

La Présidente

FOYER RURAL

Grace à la municipalité, la salle polyvalente est le lieu de rencontre pour les habitants de Le Grand Village Plage et des communes avoisinantes.

De septembre à juin, joueurs de cartes, mains habiles, esprits créatifs, passionnés de danse, adeptes de yoga, fervents de gymnastique, aquagym, fitness ou de marche, ce sont près de 200 adhérents qui se rencontrent et tissent un chaleureux lien social .

Les membres du conseil d'administration, aidés activement par un fidèle groupe de bénévoles, organisent les églades et les balades gourmandes en période estivale . Puis vient le temps des concours de belote dont l'un, celui du 8 décembre complété par une marche le samedi, est préparé en faveur de l'AFM TELETHON. Pour l'occasion, les recettes sont intégralement reversées à l'association. De nombreux commerçants nous accompagnent régulièrement dans cette démarche caritative. Nous les

en remercions car ainsi, chaque année, grâce à leurs dons, le montant des fonds collectés augmentent.

ASSOCIATION CULTURE LOISIRS ENFANCE FAMILLE 17

Notre jeune association entame sa 5e année avec toujours autant de plaisir malgré certains freins administratifs et douleurs personnelles.
C'est pour nous l'occasion de faire un bilan sur les 3 sorties familiales que nous déjà avons organisées avec une participation financière réduite de presque 60 % : une journée en 4x4 safari à Planète Sauvage pour une immersion totale dans l'univers des animaux sauvages ; les 54 participants se sont retrouvés nez à nez avec des groupes d'animaux venus du monde entier, comme si nous étions chez eux.
En 2016, nous avons proposé deux jours de pure magie historique au Puy du Fou (élu plusieurs fois Meilleur Parc du Monde), séjour pendant lequel 87 personnes ont fait un inoubliable voyage dans le temps avec des spectacles épiques grandioses !
Cette année, ce sont trente personnes qui ont participé à un repas spectacle au Zagal-Cabaret, une vraie découverte enchanteresse avec plus de 30 chevaux et 20 artistes qui offrent un moment chargé en émotions.
Pour 2018 nous projetons 2 jours à Paris dont nous vous détaillerons le programme très prochainement !!!! Alors pensez à vous rapprocher de notre page Facebook ou notre adresse mail : clef17@outlook.fr.
Parce que nous sommes un bureau très impliqué dans le partage de la culture et des loisirs, dans le resserrement des liens sociaux et familiaux et dans l'épanouissement de l'enfant, nous espérons véritablement pouvoir maintenir nos activités. Nous sommes contraints de cesser la soirée Zumba mais la brocante du dimanche de Pâques, le vide-dressing de septembre et la bourse aux jouets de décembre seront normalement maintenus.
Nous tenons à remercier chaleureusement la municipalité et les employés municipaux pour leur précieuse aide.
Nous vous souhaitons une année 2018 dans la culture, les loisirs et la famille avec toujours une âme d'enfant.

L'équipe de CLEF 17

CENTRE DE LOISIRS L'ATALANTE

Les Vacances de la Toussaint
Même pas peur avec Harry Potter !!
Pendant les vacances de la Toussaint, les animateurs ont proposé un programme sur le thème du fantastique.
Les enfants ont rencontré l'esprit de la forêt autour d'un grand jeu. Les grands et les petits ont du résoudre des énigmes pour retrouver la formule magique afin de délivrer Harry du sortilège !!
Une sortie aux écuries du Carbet a ravi les plus jeunes.
Les grands se sont initiés à la grimpe dans les arbres avec Boris de « Infini Trees ».
Planète Mômes a proposé son spectacle : une maison bizarre pour Balthazar.
Pour tous les enfants, l'Association Echolozik, nous a rendu visite pour la fabrication de différents instruments de musique en récupération (kazoo, sifflet, maracas...).
Les vacances se sont terminées par la boum de l'horreur.

Action jeun's
A la demande des élus de la Communauté de Communes, l'Association l'Atalante a mis en place des actions pour les jeunes (11-15 ans) du Canton Sud Oléron.
Action jeun's a donc démarré pendant les vacances de la Toussaint. Au programme Montain Board, Sport de Glisse, Slackline ont été proposés aux jeunes.
Une page Facebook est ouverte. Vous pouvez également retrouver toutes les infos sur le site de l'Atalante :
atalante.jimdo.com

Les vacances de Noël
Les animateurs ont proposé diverses animations, ateliers, jeux, blind test, battle de danse, super loto, fabrication de chocolats. Deux sorties à la patinoire de Dolus D'Oléron. Une séance cinéma à l'Eldorado. Un spectacle avec Planète Mômes : Le Noël enchanté du Yétou.

Fête du mimosa
Nous participons à la fête du mimosa en partenariat avec l'association des parents d'élèves. Cette année, les enfants vont pouvoir se prendre pour des pirates.
Nous vous souhaitons une belle année 2018.

L'équipe.

CLUB DE L'AMITIÉ

Jeudi 17 septembre le Club a retrouvé ses adhérents après 1 mois de repos.
Le Club a terminé la période "été" au restaurant Hissez O, le 15 juin. Excellente journée, l'après-midi étant réservée aux jeux.
Le 7 décembre a été organisé le repas de fin d'année.
Comme toujours, le Club a suspendu ses activités pendant la période des fêtes de Noël. Il accueillera de nouveau ses adhérents le 11 janvier 2018.
Jeux de cartes, scrabble et autres jeux vous attendent salle Esnard, tous les jeudis de 14h à 18h, avec un goûter qui redonne des forces pour le reste de l'après-midi.
Bonne Année 2018 à toutes et à tous.

LES AMIS DE LA CHAPELLE

Ouverte aux mois de juillet, août et septembre, la chapelle a pu accueillir de nombreux visiteurs attirés par la notoriété des fresques contemporaines.
L'initiative d'ouvrir les portes toute la journée pendant les 3 mois d'été a pu se concrétiser grâce au dévouement de plusieurs personnes voisines ou peu éloignées de la chapelle.
Les temps de culte ont également attiré beaucoup de chrétiens français et étrangers.
Les Laudes chantées tous les mercredis matin et les messes dominicales furent célébrées devant des bancs garnis et bien souvent à l'extérieur de la chapelle.
Succès du 15 Août
Comme de coutume, la porte ouverte du 15 août a connu un succès énorme, plus important cette année avec la présence d'un animateur, l'après-midi, qui exposait des images dédiées à Saint-Pierre.
Randonnée gourmande
Rappelons aussi que la chapelle Saint-Joseph se situait sur le parcours de la randonnée gourmande organisée par le Foyer Rural. Bien souvent, les participants s'arrêtaient à la chapelle pour y goûter la fraîcheur. Découvrant la beauté du site, ils s'y attardèrent, posant mille questions à Jean-Paul en promettant d'y revenir plus longtemps.
Travaux
Au mois de septembre, Antoine Chauvin a décroché les fenêtres et leur protection métallique afin de procéder à leur nettoyage. Ce travail fut suivi de deux applications de peinture. Nous le remercions pour le travail réalisé. C'est le premier stade de la rénovation extérieure de la chapelle qui se prolongera en 2018.

MMQ

LES DÉJHOUQUÉS

Chacun apprécie notre île pour ses plages, ses paysages et son cadre de vie exceptionnel, mais Oléron est aussi un patrimoine riche et des us et coutumes d'antan qui ne doivent pas tomber dans l'oubli.
Le groupe folklorique Les Déjhouqués participe au maintien de ces traditions oléronaises d'époque qui font l'identité particulière de l'île d'Oléron : danses, musique, chants, patois, etc.
L'année passée a d'ailleurs été riche en événements : participation aux fêtes annuelles locales, aux kermesses folkloriques très appréciées ou encore au voyage en Finlande dans le cadre des Européades où 300 groupes de toute l'Europe se sont retrouvés.
Cette culture oléronaise ne peut se transmettre qu'avec l'aide précieuse des bénévoles de l'association. C'est pourquoi, Les Déjhouqués sont à la recherche de nouveaux couples de danseurs, de musiciens amateurs et de toutes les bonnes volontés.
Les répétitions ont lieu, dans la bonne humeur et la convivialité, tous les vendredis soirs, dans la salle des fêtes de Grand Village Plage à partir de 20h30.
Les nouveaux venus sont accueillis avec grand plaisir !

Vie associative

LA CABANE ROUGE

Le marché du Port des Salines rassemble une vingtaine de producteurs et créateurs locaux. Comme chaque année, il se déroule chaque mercredi d'avril à octobre, de 9h30 à 18h. Vous y découvrirez des productions locales et bio ainsi que de superbes créations, mises en valeur par la beauté du site du Port des Salines.

Les mercredis de marché sont régulièrement animés avec :

- des ateliers de découverte des métiers (apiculteur, ostréicultrice, savonnière artisanale, producteurs de plantes ou d'huiles essentielles),
- les grands jeux en bois
- la gratuité du manège d'époque présent sur le site durant l'été.

Retrouvez les actualités du marché, les dates d'animation et prenez contact avec les producteurs sur la page Facebook "marché du Port des Salines".

Chaque année, l'association de producteurs se mobilise pour une action en faveur de l'environnement. Ainsi, en 2017 des nichoirs à Oiseaux, gîtes à chauves souris et gîtes à insectes ont été offerts aux riverains du Port des Salines.

JAZZ FESTIVAL

La cinquième édition d'un « Piano dans la Pinède » a confirmé le succès grandissant de notre festival consacré au piano stride et au jazz classique des années 1920-40. Les amateurs comme les curieux étaient au rendez-vous pour ces trois soirées. Du pur enchantement avec Nicki Parrott et Rossano Sportiello, l'un des calibres actuels du piano swing, virtuose au jeu foisonnant et raffiné, n'hésitant pas quelques clins d'œil au répertoire classique ; en duo, le mardi avec Lucas Filastro pour une conversation pianistique haut de gamme en hommage au stride, au blues et au boogie. Troisième soirée enflammée par les rythmes de Julien Brunetaud et les voix de ses deux chanteuses, Faby Medina et Nicole Rochelle qui ont ravi un public emplissant l'intégralité de l'enceinte de la Maison Paysanne.

La programmation de la sixième édition qui se déroulera les 20,21,22 août 2018 est bouclée. Elle permettra au public de découvrir pendant ces trois soirées de merveilleux musiciens de renommée internationale qui ne se sont encore jamais produits sur la scène de la Maison Paysanne, la fabuleuse trompettiste et chanteuse barcelonaise de 22 ans Andrea Motis, les deux pointures du piano stride, le new-yorkais Ehud Asherie et l'americano-allemand, prix de l'Académie du Jazz, Chris Hopkins, ainsi que Bjorn Ingelstam, jeune trompettiste suédois, figure montante de la de la scène jazz européenne.

Comme l'écrit Bruno Pfeiffer, journaliste à Libération et membre de l'Académie du Jazz, « un festival gratuit de jazz au niveau supérieur, cela ne court pas les rues ».

TOUR D'HORIZON DES ANIMATIONS

L'été a connu une météo capricieuse et maussade mais il a été riche en animations pour petits et grands. Parmi ces activités, la plus prisée par les familles est sans conteste celle des jeux géants en bois. Les enfants ont pu exercer leur talent créatif lors des deux concours d'épouvantails proposés en juillet et en août par Électron Libre. Après fabrication et exposition des épouvantails réalisés, a eu lieu une vente aux enchères au profit d'Octobre Rose à qui a été remis un chèque de 176 euros correspondant à la somme collectée.
Le manège ancien installé au Port des Salines depuis 2016 a abandonné ses sièges suspendus à des chaînes pour se muer en carrousel.
Adieu le cricri ! Les bambins de 2 à 6 ans ont désormais les pieds sur le plancher, ils sont plus rassurés et les parents retrouvent la magie du bon vieux temps !
La société Mille Feux nous a de nouveau offert un superbe feu d'artifice, le 13 juillet, et l'exposition de voitures anciennes « Oléronde » a connu pour sa 3e édition une belle fréquentation.
Trois concerts étaient programmés sur le site de la Maison Paysanne.
Changement des habitudes, puisqu'ils n'avaient plus lieu les lundis ? Météo morose ? Toujours est-il qu'ils ont connu une moindre affluence alors que l'affiche était de qualité avec notamment deux belles soirées de rythmes et de standards proposées par Gili Swing et Salt Pin-Ups.

Big Board Party
Le 1er juillet dernier, les associations La Muse Dune et Gang of Greenwood ont organisé la traditionnelle Big Board Party, compétition de surf, qui s'inscrit dans le calendrier de la Summer Glisse initiée et coordonnée par le Bureau Information Jeunesse de la Communauté de Communes, suivie d'une soirée de concert de musiques actuelles. Le succès a été au rendez-vous avec un nombreux public festif.

Halloween
Peur au rendez-vous !!!
Comme chaque année, la boum offerte par notre municipalité a accueilli de nombreux enfants grimés pour faire frémir les adultes présents. Des familles en vacances ont rejoint la fête, ravies de pouvoir danser et partager un goûter. Côté animations, l'atelier maquillage a battu son plein : des intervenantes du monde associatif oléronais ont transformé nos chères têtes blondes en vampires, fantômes et autres sorcières et la musique a été orchestrée par un animateur DJ de la commune.

INFORMATIONS PRATIQUES

SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

Vous êtes une femme ou un homme, entre 16 et 50 ans et vous voulez donner un peu de votre temps au service de la population :
Devenez sapeur pompier volontaire.
Pour tous renseignements, rencontrez les sapeurs pompiers tous les dimanches de 9h00 à 18h00 à la caserne de Saint Trojan les Bains, ou contactez les par courriel : chef-cs-saint-trojan-les-bains@sdis17.fr
Il y a urgence !

Mairie

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h00. Fermée au public le mardi après-midi. Mail : mairie@legrandvillageplage.fr
Rencontre avec les élus sur rendez-vous :
M. le Maire Patrice ROBILLARD
1er adjoint Luc DAUGUET - Urbanisme - jeudi en commission d'urbanisme
2ème adjoint Jacky BARCAT - Voirie, espaces verts, infrastructures communales, marché, vie scolaire
3ème adjoint Bénédicte PARAIRE - Affaires sociales, finances
4ème adjoint Emilie Aussant - Tourisme, vie culturelle, vie associative, communication et relations extérieures

Agence Postale Communale

Tel : 05 46 75 94 36
Les jours et heures d'ouverture actuels : lundi, mardi, jeudi, vendredi, le matin de 9h à 12h30. Le mercredi matin de 9h à 12h45.

Bibliothèque

Tel 05 46 47 45 19
Jours et horaires d'ouverture : mercredi de 14h à 17h30, jeudi de 14h15 à 15h15, vendredi de 18h30 à 19h30. Voir affichage et calendrier culturel pour les animations et les expositions des archives départementales.
bibliotheque@legrandvillageplage.fr

Office de tourisme

Il est ouvert toute l'année.
Du 1/10 au 31/03 : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et 14h30 à 17h30
Du 1/04 au 30/06 et du 01 au 30/09 : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h.
Le bureau est ouvert le dimanche de 10h à 12h30 pendant les week-ends de ponts et les vacances scolaires.
Du 01/07 au 31/08 : du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h et le dimanche de 9h30 à 13h.

Ramassage des déchets ménagers

D'octobre à mars sur Grand Village : sortir les containers verts le lundi soir. Sortir les containers jaunes le vendredi soir.
Pour rappel : horaires de la déchetterie du Château (Fontembre) : du lundi au samedi de 9h à 11h50 et 14h à 17h50
Le dimanche (du 16/03 au16/11) : de 9h à 11h50
Ouverture toute l'année.

Service Communal D'alerte

Il est toujours temps de bénéficier du service communal gratuit d'information et d'alerte. Il suffit de demander à l'accueil de la mairie le bulletin d'inscription à remplir.

Encombrants

1er et 3ème lundi du mois d'octobre à mai. Téléphoner au préalable en mairie pour prendre rendez-vous.

Directeur de la publication : Patrice Robillard - Comité de rédaction : Emilie Aussant - Luc Dauguet - Jacky Barcat
COORDONNÉES DE LA MAIRIE : 3 Boulevard de la plage - 17370 Grand Village-Plage • Tel. : 05 46 47 50 18
• Fax. : 05 46 47 42 17 • Courriel : mairie@legrandvillageplage.fr • Site : www.legrandvillageplage.fr
Création-réalisation : Média Publicité Conseil - ZAC la Claircière - 17310 St Pierre d'Oléron - 05 46 76 11 98
Imprimé sur papier de la gamme environnementale labellisé PEFC - Nous remercions les annonceurs pour leur soutien.